

Ancienne municipalité	Nouvelle municipalité	Ancienne municipalité	Nouvelle municipalité
Sorel (50700)	Sorel-Tracy (53052)	Waterville (43005)	Waterville (44080)
Sorel (53057)	Sorel-Tracy (53052)	Weedon (41097)	Weedon (41098)
Stanstead Plain (45010)	Stanstead (ville) (45008)	Weedon (41102)	Weedon (41098)
St-Antoine-la-Rivière-du-Loup (47140)	Louiseville (51015)	Weedon (41105)	Weedon (41098)
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons (02045)	Port-Daniel-Gascons (02047)	Weedon Centre (41100)	Weedon (41098)
St-Jacques-le-Majeur-de-Causapsal (07020)	Causapsal (07018)	Westmount (66030)	Westmount (66032)
Stukely (45110)	Eastman (45093)	Windsor (42090)	Windsor (42088)
Sullivan (89025)	Val-d'Or (89008)	Wotton (26740)	Wotton (40017)
Sutton (46055)	Sutton (46058)	Wottonville (26720)	Wotton (40017)
Sutton (46060)	Sutton (46058)	Wright (83035)	Gracefield (83032)
T Taschereau (87040)	Taschereau (87042)	Y Yamachiche (43260)	Yamachiche (51020)
Taschereau (87045)	Taschereau (87042)	Yamaska (53075)	Yamaska (53072)
Taschereau-Fortier (26050)	Scott (26048)	Yamaska-Est (53070)	Yamaska (53072)
Témiscaming (83200)	Témiscaming (85005)	Z Zone 1 (CUM) (121001)	Zone Montréal (12001)
Terrebonne (64010)	Terrebonne (64008)	Zone 2 Trois-Rivières	Trois-Rivières (37067)
Thetford Mines (31075)	Thetford Mines (31084)	Zone 3 Lévis	Lévis (25213)
Thetford Mines (31087)	Thetford Mines (31084)	Zone 4 Rouyn-Noranda	Rouyn-Noranda (86042)
Thetford-Partie-Sud (31080)	Thetford Mines (31084)	Zone 5 Shawinigan	Shawinigan (36033)
Tourelle (04035)	Sainte-Anne-des-Monts (04037)	Zone 6 Drummondville	Drummondville (49058)
Tracy (53045)	Sorel-Tracy (53052)	Zone 7 Sherbrooke	Sherbrooke (43027)
Tremblay (94055)	Saguenay (ville) (94068)	Zone 8 (CUQ) (12008)	Zone Québec (12002)
Trois-Lacs (40055)	Asbestos (40043)	Zone 9 Chicoutimi	Saguenay (94068)
Trois-Rivières (37065)	Trois-Rivières (ville) (37067)	50082	
Trois-Rivières-Ouest (37070)	Trois-Rivières (ville) (37067)	Avis	
U Ulverton (49010)	Ulverton (42078)	Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q., c. C-61.01)	
Upton (48035)	Upton (48038)	Réserve naturelle de la Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan (Secteur Mouvement-vert-Mauricie) — Reconnaissance	
V Val-Barrette (79070)	Lac-des-Écorces (79078)	Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 58 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q., c. C-61.01), que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a reconnu comme réserve naturelle une propriété privée, située sur le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, municipalité régionale de comté de Maskinongé, connue et désignée comme étant la subdivision numéro 3 du lot originaire numéro 1, du rang 10, du cadastre officiel du Canton de Belleau, circonscription foncière de Shawinigan. Cette propriété couvre une superficie de 0,169 hectare.	
Val-Bélair (23050)	Québec (ville) (23027)		
Val-Brillant (05560)	Val-Brillant (07080)		
Val-d'Or (89005)	Val-d'Or (89008)		
Vallée-Jonction (23610)	Vallée-Jonction (26015)		
Val-Senneville (89035)	Val-d'Or (89008)		
Vanier (23010)	Québec (ville) (23027)		
Vassan (89030)	Val-d'Or (89008)		
Vaudreuil (71085)	Vaudreuil-Dorion (71083)		
Verdun (66035)	Montréal (ville) (66023)		
Vianney (32005)	Saint-Ferdinand (32013)		
Victoriaville (34440)	Victoriaville (39062)		
Vinoy (80105)	Chénéville (80103)		
W Warwick (39075)	Warwick (39077)		
Warwick (39080)	Warwick (39077)		

Cette reconnaissance prend effet à compter de la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le directeur du patrimoine
écologique et des parcs,*
PATRICK BEAUCHESNE

50072

Avis

Loi sur la conservation du patrimoine naturel
(L.R.Q., c. C-61.01)

Statut provisoire de protection conféré à deux territoires à titre de réserve aquatique projetée et à vingt autres territoires à titre de réserve de biodiversité projetée

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 29 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q., c. C-61.01) :

1^o que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, par un arrêté ministériel du 29 mai 2008, a conféré pour une période de quatre ans, débutant à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*, un statut provisoire de protection à titre de réserve aquatique projetée aux deux territoires dont le nom et la localisation apparaissent à l'annexe I;

2^o que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, par un arrêté ministériel du 29 mai 2008, a conféré pour une période de quatre ans, débutant à la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*, un statut provisoire de protection à titre de réserve de biodiversité projetée aux vingt (20) territoires dont le nom et la localisation apparaissent à l'annexe II;

3^o que le statut permanent de protection envisagé pour ces territoires est respectivement celui de réserve aquatique ou de réserve de biodiversité, en continuité avec le statut provisoire déjà conféré, l'octroi d'un tel statut permanent étant régi par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

4^o Une copie du plan des deux nouvelles réserves aquatiques projetées et des vingt nouvelles réserves de biodiversité projetées peut être obtenue sur paiement des frais, en s'adressant à madame Joanne Laberge, Direction du patrimoine écologique et des parcs, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,

675 boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage, boîte 21,
Québec (Québec) G1R 5V7, au numéro 418 521-3907,
poste 4426, par télécopieur au 418 646-6169 ou par courrier
électronique à joanne.laberge@mddep.gouv.qc.ca

*La ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs,*
LINE BEAUCHAMP

ANNEXE I RÉSERVES AQUATIQUES PROJETÉES

Réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine

Localisation : Le territoire de cette réserve aquatique projetée touche aux régions administratives de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais, entre le 46°12' et le 47°25' de latitude nord et le 77°37' et le 78°02' de longitude ouest.

Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge

Localisation : Le territoire de cette réserve aquatique projetée est principalement situé dans la région administrative des Laurentides, entre le 46°35' et le 47°02' de latitude nord et le 74°22' et le 74°48' de longitude ouest. Toutefois, une petite partie au nord-est est située dans la région administrative de Lanaudière.

ANNEXE II RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ PROJETÉES

Réserve de biodiversité projetée Paakumshumwaa-Maatuskaau

Localisation : Le territoire de cette réserve de biodiversité projetée se situe dans la région administrative du Nord-du-Québec, entre le 52°30' et le 53°15' de latitude nord et le 76°46' et le 78°53' de longitude ouest.

Réserve de biodiversité projetée du Lac-Dana

Localisation : Le territoire de cette réserve de biodiversité projetée se situe dans la région administrative du Nord-du-Québec, entre le 50°46' et le 51°0' de latitude nord et le 77°3' et le 77°27' de longitude ouest.

Réserve de biodiversité projetée des Tourbières-Boisées-du-Chiwakamu

Localisation : Le territoire de cette réserve de biodiversité projetée se situe dans la région administrative du Nord-du-Québec, entre le 51°0' et le 51°8' de latitude nord et le 76°57' et le 77°11' de longitude ouest.